

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 17 Présents : 12 Absents : 4 Pouvoirs : 1 Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0</p> <p>N° CIAS-06/2024</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Ussets et Rhône dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle annexe, à Frangy, sous la vice-présidence de Monsieur André-Gilles CHATAGNAT.</p> <p>Date de convocation : 21/03/2024</p> <p>Présents : Mmes Carole BRETON, Sophie COLAS, Marthe CUTELLE, Odile DERONZIER, Isabelle DREVET, Carine DUVERNOIS, Marie-Chantal FIGUET, Sandrine TASSET. MM. André-Gilles CHATAGNAT, Philippe JACQUESON, Jean-Pierre LONG, Joseph TRAVAIL.</p> <p>Pouvoir : Mme Marie-Antoinette SIMON donne pouvoir à Marie-Chantal FIGUET.</p> <p>Absents excusés : Mme Céline FILET et MM. David BANANT, Jérémie COURLET.</p> <p>Mme Carole BRETON est désignée secrétaire de séance.</p>

OBJET : FINANCES - Approbation du Compte Administratif 2023 du Budget Principal du CIAS (83300)

Vu l'article L2313.1 du CGCT

Le Conseil d'Administration est invité à prendre connaissance de la note de présentation synthétique ci-dessous qui a pour objet de retracer les informations financières essentielles au compte administratifs 2023.

Monsieur le Vice-président présente aux membres du conseil d'administration le compte administratif 2023 qui se présente comme ci-dessous :

	RESULTAT DE CLOTURE AU 31/12 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	SOLDE DES RESTES A REALISER 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	ENSEMBLE CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVESTISSEMENT	96 573,29 €		-26 507,37 €	0,00 €		70 065,92 €
FONCTIONNEMENT	-94 881,89 €		96 934,45 €			2 052,56 €
						72 118,48 €

Le Président quitte la séance au moment du vote

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

CONSTATE pour, le budget ainsi présenté, les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

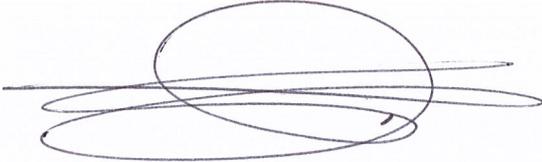
ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

ADOpte le présent compte administratif pour l'exercice 2023, à l'unanimité des votants.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Le Secrétaire de séance,



Pour le Président, par délégation,
Le vice-Président,
M. André Gilles CHATAGNAT



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification